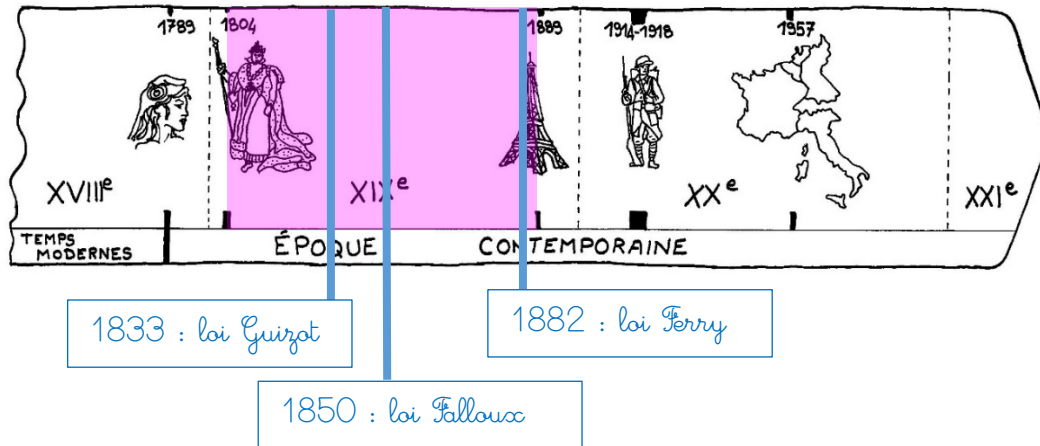


# HISTOIRE CM2 : Comment l'école de Jules Ferry permet-elle de construire les valeurs de la République ?

## I) Je me situe dans le temps



## II) Je m'interroge

### Questionnaire :

N'oublie pas d'indiquer le document dans lequel tu trouves la réponse et de répondre par une phrase.

- Place les lois Guizot, Falloux et Ferry sur la frise.
- Si nous étions en 1890, dans quelle classe serais-tu ?
- Combien de temps les enfants passaient en classe chaque semaine en 1882 ?
- Tous les élèves apprenaient-ils les mêmes choses ? Justifie ta réponse.
- A quel âge pouvait-on obtenir le certificat d'étude ?
- Quel était le rôle de l'école de la 3<sup>ème</sup> République ?

a) Doc A.

b) Doc D : En 1890, j'aurai été en Cours Moyen (CM).

c) Doc D : Les enfants passaient 30 heures en classe.

d) Doc G, H et I : Non, les enseignements de sciences et de travaux manuels sont différents selon le sexe et le lieu d'habitation.

e) Les enfants pouvaient passer le certificat d'étude à partir de 11 ans.

f) L'école doit former les futurs citoyens : ils doivent apprendre à être utiles et dévoués à leur pays.

## III) Je propose ma réponse

Chaque élève rédige sa réponse selon les informations qu'il a retenus des documents.

#### IV) Je dois retenir.

Lorsque la Troisième République se met en place en 1870, ses partisans sont persuadés que l'échec des deux précédentes Républiques peut partiellement s'expliquer par deux phénomènes :

1. le manque d'instruction des français
2. la trop grande place de l'Église (dont le clergé est majoritairement royaliste) dans cette instruction.

Les gouvernements de la troisième République vont donc faire de l'école un outil d'enracinement de la République dans la société française.

Depuis la loi Guizot de 1833, toutes les communes de France devaient disposer d'une école mais l'école n'était pas gratuite et les enseignants devaient rendre des comptes au curé.

La loi du 16 juin 1881 fait des instituteurs des fonctionnaires de l'État et impose la gratuité de l'enseignement primaire, tandis que la loi du 28 mars 1882 rend l'école publique laïque et l'enseignement obligatoire de 6 à 13 ans.

L'école forme les futurs citoyens, tous les enseignements sont tournés vers ce but. On enseigne aux filles à être de bonnes mères de famille et aux garçons à être de bons ouvriers prêts à donner leur vie pour la patrie.

À la fin de l'école primaire, les élèves les plus méritants peuvent être présentés par leur instituteur à un examen qui permet aux meilleurs (seulement 25% en 1900) d'obtenir le certificat d'étude primaire.